

Présentation Budget Primitif 2021

A- Le Budget Primitif Global

	Fonctionnement		Investissement		2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat Antérieur reporté	926 621,79 €	- €	43 493,89 €	- €	970 115,68 €	- €
Total de l'exercice	4 556 558,21 €	4 721 180,00 €	393 476,11 €	436 970,00 €	4 948 034,32 €	5 158 150,00 €
Total Cumulé	5 483 180,00 €	4 721 180,00 €	436 970,00 €	436 970,00 €	5 920 150,00 €	5 158 150,00 €

Le Budget Primitif de l'exercice 2021 présente un résultat de + 208 115,68 €

Et un résultat global cumulé de – 762 000,00 €

(ces chiffres sont en conformité avec les préconisations de la CRC)

B- Le Résultat Antérieur reporté

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat Antérieur reporté	926 621,79 €	- €	43 493,89 €	- €

Le montant en section de fonctionnement se décompose en 3 parties

- Le déficit reporté de l'exercice 2019 pour 316 789,16 €
- Le déficit de l'exercice 2020 pour 305 626,46 €
- Le rattachement des charges de 2019 réalisé en 2020 pour 316 332,30 €

Ce déficit constant depuis 2019 s'explique par l'augmentation (+30%) du coût et des tonnages (+20%) de l'enfouissement des déchets résiduels (OM et Tout-venant) et la stagnation des recettes en contrepartie.

Jusqu'à présent nous ne rattachons pas les dépenses de l'exercice, ce montant porté sur l'exercice 2020 ne sera pas reconduit sur l'exercice 2021.

Le montant de la section d'investissement représente les dépenses d'équipement de 2020 qui n'ont pas été financées par un emprunt.

C- Les Dépenses de Fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement de l'exercice se montent à 4 554 558,21 €, soit une diminution des dépenses de – 11,97% par rapport au réalisé 2020 (5 174 112,68 €). Cette diminution est due pour 316 362,30 € à des charges qui ont été rattachées en 2020 et qui ne le seront pas en 2021 et pour 303 192,17 € à des diminutions de dépenses.

Les dépenses se décomposent comme suit :

- **011-Charges à caractère général :** **2 047 008,21 €**

Le montant est en diminution de – 389 021,60 € ce qui est dû principalement aux charges qui ne seront pas à rattachées en 2021 et à la renégociation des contrats de fourniture.

- **012-Charges de personnel :** **2 021 530,00 €**

Le montant est en diminution de – 218 794,60 € ce qui est dû à l'arrêt de 3 contrats « temps plein » et 1 « temps non complet » et au départ en retraite de 2 contrats « temps plein » qui seront remplacé par des contrats aidés. Le montant du contrat de l'assurance obligatoire pour le personnel titulaire est en diminution de presque 20 000,00 € (suite à la signature d'un contrat regroupé avec le CDG 36).

- **65-Autres charges de gestion courante :** **25 410,00 €**

Le montant est en diminution de – 7 043,54 € ce qui est dû à la diminution de la subvention versée au CASS (1/2)

- **66-67-Charges Financières & Exceptionnelles :** **89 510,00 €**

Le montant est en augmentation de +12 830,76 € car il est inscrit une provision pour les ICNE (Intérêts Courus Non Echus)

- **042-Opérations d'ordres de section à section :** **373 100,00 €**

Le montant est en diminution de – 17 525,49 € ce qui est dû au fait qu'il y a de moins en moins d'amortissements à réaliser

D- Les Recettes de Fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement se monte à 4 721 180,00 €, soit une augmentation des recettes 4,04 % par rapport au réalisé 2020 (4 537 621,77 €).

Les recettes se décomposent comme suit :

- **013-Atténuation de Charges :** **100 500,00 €**

Il s'agit des remboursements de salaires des agents titulaires en maladie ou accident de travail

- **70-produits des services et ventes directes :** **1 352 700,00 €**

Il s'agit des recettes de prestations de service pour 1 256 100,00 €, devant l'incertitude de la reconduction de certains marchés, ce montant est diminué de -53 557,29 € (1 309 657,29 € réalisé en 2020)

- **73-Impôts et taxes :** **3 009 480,00 €**

Il s'agit du produit de la TEOM, ce montant est en augmentation de 195 846,00 € soit 6,96%

- **74-Dotations, Subventions de participation :** **218 000,00 €**

Il s'agit du montant des aides versées par les eco-organismes pour la collecte sélective pour 173 000,00 € équivalent au réalisé 2020 et pour 45 000,00 € de l'aide versée par les services de l'état dans le cadre des nouveaux contrats pour 45 000,00 €

- **75-Autres produits de gestion courante :** **600,00 €**

- **76-77-Produits financiers et exceptionnels :** **100,00 €**

- **042-Opérations d'Ordres de Section à Section :** **40 500,00 €**

Il s'agit du montant représentant les amortissements des subventions d'investissement perçues qui sont reversés en section de fonctionnement.

E- Les Dépenses d'Investissement

Le montant des dépenses d'investissement de l'exercice 2021 est de 393 476,11 € et de 436 970,00 € en cumulé

- **Les dépenses d'équipement :** **1 226,11 €**

Il s'agit du montant des droits et concessions annuels des logiciels utilisés

- **Les dépenses financières :** **351 750,00 €**

Il s'agit du montant de la part de capital de l'annuité de la dette

- **Les Opérations d'Ordres de Section à Section :** **40 500,00 €**

Il s'agit du montant représentant les amortissements des subventions d'investissement perçues qui sont reversés en section de fonctionnement.

F- Les Recettes d'Investissement

Le montant des recettes d'investissement de l'exercice 2021 est de 436 970,00 €

- **Les recettes d'équipement :** **43 870,00 €**

Il s'agit d'une provision qui représente le montant du besoin de financement

- **Les dépenses financières :** **20 000,00 €**

Il s'agit du montant du FCTVA à percevoir

- **Les Opérations d'Ordres de Section à Section :** **373 100,00 €**

Il s'agit du montant représentant les amortissements qui sont reversés de la section de fonctionnement.

